

Vive l'organisation et la lutte des travailleurs contre l'exploitation et contre le gouvernement !

Pas un seul licenciement ! Embauche des interimaire ! Résister pour exister !

Poursuite des plans de licenciements et des fermetures d'entreprises dans le silence médiatique

Quoi qu'en disent gouvernement, patronat et médias, la crise capitaliste n'est pas derrière nous car elle continue notamment de jeter sur le trottoir des centaines de travailleurs qui vont aller grossir les rangs des prétendus "assistés", c'est-à-dire des travailleurs privés d'emploi par le patronat et forcés à survivre avec des revenus encore inférieurs aux bas salaires imposés à la majorité de ceux qui ont encore un boulot. Bien que passée sous silence, cette actualité économique et sociale est là pour nous rappeler que derrière la froideur des chiffres et des statistiques en matière de situation économique, c'est bien de la vie des hommes, des femmes, des jeunes et des territoires dont il est d'abord question.

Vagues de licenciements, chômage partiel, fermetures d'entreprises,... Le Privé, absent des luttes de la dernière période, commence à relever la tête. En témoignent les grèves qui se déroulent dans tout le pays. Certes, il n'y a pas de luttes d'envergure nationale mais la lutte de classe, fût-elle invisible, reste significative. Si les luttes restent dispersées, elles n'en demeurent pas moins nombreuses et chacune porte le germe d'un affrontement avec le patronat et le gouvernement. La situation objective rend possible un nouveau cycle de luttes...

Des résistances nombreuses, mais dispersées et aux revendications limitées : Il faut chercher à les unifier et à les doter d'une orientation de préservation de tous les emplois

Les difficultés des PME sont structurelles et récurrentes depuis des années : la crise n'a fait qu'amplifier le mouvement. Bien souvent c'est la seule entreprise sur territoire souvent rural dont la fermeture contribue à générer un désert économique et social qui déstabilise durablement l'économie locale, aggravant de ce fait la « fracture territoriale ».

Les travailleurs résistent face aux plans de suppressions d'emploi et aux fermetures. Mais on constate que dans très peu d'entre elles, ils font grève pour défendre leurs emplois, alors qu'elles le font plus souvent lorsqu'il s'agit de défendre ou revendiquer des augmentations de salaires ou les conditions de travail. La contestation, le plus souvent, ne va pas plus loin qu'une revendication de primes de départ plus conséquentes. Les organisations syndicales cautionnant ces initiatives entretiennent un sentiment d'impuissance, de fatalité face au rouleau compresseur du patronat et des instances administratives juridiques.

Le rôle d'un parti anticapitaliste en construction devrait consister tout d'abord à faire connaître le plus largement possible ces luttes, à aller discuter sur place avec les travailleurs en lutte, à proposer d'organiser des rencontres nationales pour discuter collectivement d'une orientation et de méthodes de lutte efficaces pour gagner contre les patrons et l'État. Cela pourrait contribuer à créer plus de confiance et permettre que les prolétaires les plus avancés influencent ceux qui veulent aussi se battre, mais restent démunis sur le plan du programme et des méthodes.

Pour nous, le point de départ de toute orientation consiste à refuser la fatalité dans laquelle ils veulent enfermer les travailleurs. Les luttes de diverses entreprises, comme FCI à Mantes-la-Jolie, la fonderie Rencast dans l'Indre, Ford Blanquefort à Bordeaux et bien d'autres montrent qu'il est possible, lorsque l'on se fixe l'objectif de maintenir les emplois et de s'opposer à toute fermeture de l'usine et que l'on y tient ferme, de gagner. C'est dans et par la lutte que les travailleurs peuvent forger la conscience de leur puissance, renforcer les liens de solidarité avec l'ensemble des exploitées du territoire concerné et forger des organisations qui soit leur outil de lutte. Car, bien sûr, ces victoires restent toujours fragiles et provisoires.

En dernière analyse, si l'on peut résister et gagner ponctuellement contre ces destructions, il n'y a pas de solution à la crise du capitalisme et à la désolation qu'elle sème sans révolution. C'est pourquoi il s'agit, au travers de ces luttes, d'aider la classe ouvrière, consciente de sa puissance, se dote d'un parti indépendant des forces du capital armé d'un programme révolutionnaire, combinant les revendications tout en posant la question du pouvoir politique des travailleurs.

Puisons dans l'actualité récente les exemples qui illustrent cette triste réalité

Net cacao Saint Menet Marseille : Chocolaterie

Net Cacao appartient pour moitié au groupe Sucre et Denrées (Sucden) et à Chenal et associés. L'entreprise emploie 182 personnes. L'activité est réalisée à 40 % avec la production de tablettes de chocolat sous MDD (marques de distributeurs) pour la GMS, à 40 % avec les produits industriels (chocolat liquide, poudre de cacao) et à 20 % avec les produits semi-industriels (drops ou pépites).

Cette PME de Saint-Menet (Marseille) produisait 20 000 t à 25 000 tonnes par an avant l'arrêt de son contrat avec Nestlé. En 2010, la production n'atteint que 9 000 tonnes mais le chiffre d'affaires s'est maintenu (23 M EUR contre 24 M EUR en 2009), La situation de Net Cacao est paradoxale : le carnet de commandes est bien rempli et le retour à l'équilibre aurait pu intervenir en 2011, mais le manque de trésorerie empêche l'entreprise de s'approvisionner. « *Nous avons besoin de fonds de roulement pour nous approvisionner. Actuellement, nous nous approvisionnons au quart de ce qui serait nécessaire pour honorer nos commandes, alors que nous avons 20 000 t de commandes fermes pour 2011, explique Eric Heller, directeur général.* »

La décision du tribunal de commerce de Marseille a donc prononcé le 15 juin la liquidation judiciaire de l'entreprise, qui était en redressement depuis février : "cette entreprise n'est plus viable et aucune solution de redressement n'est possible".

Sitôt la décision connue, les 182 travailleurs réunis en assemblée générale ont décidé l'occupation de l'entreprise.



Source : <http://www.millebabords.org>

Novacare Riboth Laval sur Volognes (Vosges) : Papeterie

Le tribunal de commerce d'Epinal a prononcé la liquidation de la société Novacare-Riboth à Laval-sur-Vologne (Vosges), spécialisée dans la production de changes pour bébés et de serviettes hygiéniques. Elle était contrôlée depuis 2006 par le fonds Mattlin Patterson (MP). Comme tous les fonds de pension, MP n'avait qu'un objectif : acquérir l'entreprise en difficulté, d'en diriger le processus de restructuration, tout en raflant au passage les dividendes de sa participation. Pour non rentabilité, lâché par MP, Novacare a été placé en redressement judiciaire à la mi-avril. Elle avait déjà connu un plan de restructuration ayant entraîné la suppression de 190 emplois en novembre 2007. Pour se refaire une santé financière, Novacare avait cédé, en octobre 2008, sa division papier à usages sanitaire et domestique (mouchoirs, essuie-tout, papier toilette) qui employait 230 salariés, au groupe italien Cartiera Lucchese, qui confortait ainsi ses positions en France. En 2009, Novacare connaît une nouvelle dégradation qui la conduit à se déclarer en cessation de paiement et devoir consentir à l'offre présentée par le fabricant allemand Riboth qui emploie 126 travailleurs et dispose d'une usine en Pologne

Cette dernière procédure devrait être le dernier avatar de cette entreprise puisque le Tribunal de Commerce ne lui a accordé qu'un ultime délai de trois semaines, qui expire fin juin, pour

trouver un repreneur, sauf évidemment si les travailleurs prennent leur destin entre leurs mains et stoppent cette curie.

Sirc Marigny-le-Châtel (Aube)

Société industrielle de reliure et de cartonnage (Sirc) basée à Marigny-le-Châtel, avait été placée sous administration judiciaire en octobre 2009 avant d'être déclarée, faute de repreneurs, en liquidation le 26 avril dernier.

Elle employait 297 salariés jusqu'en avril 2006, mais au regard des difficultés financières le comité d'entreprise avait déjà à l'époque déclenché une procédure de droit d'alerte, alors qu'une cinquantaine de travailleurs étaient frappés par un chômage partiel et que l'entreprise était sous le coup d'une procédure pour être reprise. **Dans une telle situation, 120 travailleurs décidaient de sauver leur entreprise en la transformant en Scop (Société coopérative et participative). Cette reprise aurait permis de sauver 120 emplois.** L'offre des salariés se chiffrait à plus de deux millions d'euros. Elle était notamment financée par les indemnités chômage des employés et une aide du Conseil régional (3000 euros par salarié). Mais n'ayant pas pu déposer leur projet dans les délais impartis (20 mai) c'est le projet porté par l'investisseuse Florence Maurice, ex-présidente de Kodak, qu'a retenu, le 7 juin, le Tribunal de Commerce de Troyes pour une offre de 50.000€, essentiellement couverte par des investisseurs locaux créant ainsi la SAS SIRC Industries

Une paille vu la taille de l'entreprise que le ministère public a lui-même reconnu en déclarant « *malgré le faible niveau de l'offre tant en valeur qu'en nombre de salariés repris* ». En conséquence, 84 travailleurs et un membre de la holding, le fils de l'ancien P-DG, seront repris. L'entreprise de 217 personnes sera donc amputée de près de la moitié de ses effectifs. Un dossier pourtant plébiscité par les élus locaux, qui jugent l'ancienne directrice générale de Kodak compétente et ambitieuse pour redresser l'entreprise de reliure en proie à de nombreuses difficultés depuis les années 1990, Après une telle décision, les travailleurs étaient désabusés et doutaient de la validité de ce choix. « **Jusqu'au bout, nous aurons tout essayé, tout tenté. Jusqu'à la dernière minute, nous aurons tout fait pour sauver nos emplois. Malheureusement, nous n'aurons pas réussi à nous faire entendre** », selon Claude Lebrun membre du CE « *Le combat n'est pas fini, avec le comité d'entreprise, on espère obtenir le maximum pour les personnes licenciées et, notamment, des indemnités supérieures à ce que prévoit la loi en pareil cas. Les discussions autour du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) porteront notamment sur les 1 100 000 € de la communauté de communes aujourd'hui bloqués à la Caisse des dépôts et consignations. C'est donc le moins-disant social qui a été retenu à la grande colère des travailleurs.*»

Eon Carling (Bas-Rhin)

En fermant ses centrales à charbon, EON va supprimer 200 emplois à Carling.

La centrale Emile Huchet de Saint-Avold/Carling constitue le site le plus affecté par les mesures de transition annoncées le 16 juin en comité central d'entreprise par l'énergéticien allemand Eon. L'installation mosellane, qui présente une capacité de 1 873 MW, regroupe deux des cinq tranches à charbon que l'opérateur fermera d'ici à 2013. Cette fermeture entraînera 200 suppressions de postes sur un effectif actuel de 357 salariés.

Eon explique sa décision à la fois par la vétusté des installations et par les coûts d'exploitation appelés à augmenter du fait des quotas de CO2 et du renchérissement des prix du charbon. Eon, qui convertira une des installations en centrale à biomasse sur son site de Provence, exclut cette option en Moselle. **Les syndicats demandent la conversion de l'installation pour la pérenniser.** Eon ne conservera que la tranche de 600 MW, rénovée par son ancien propriétaire, l'espagnol Endesa, et les deux tranches à cycle combiné gaz de 414 MW, chacune mises en service en 2010.

Sur le volet social, la centrale Emile Huchet emploie encore 200 anciens salariés des Houillères du bassin de Lorraine qui pourraient faire valoir leurs droits à la retraite, mais ce départ anticipé induirait des pertes financières et ces suppressions de postes confirmeraient le déclin de la plateforme de Carling/Saint-Avold. Le site, qui regroupe, outre Emile Huchet, les installations de Total Petrochemicals et Arkema, a perdu sa dernière cokerie en 2009 et ses effectifs globaux ont diminué de 2 000 salariés au cours des dix dernières années.

Les syndicats ont déposé un préavis de grève à partir du 15 juin 2011 afin d'étaler les départs sur 4 ans au lieu de 2.

PSA Sochaux (Doubs) : délocalisation des amortisseurs en Espagne

Actuellement, 800 000 amortisseurs sortent chaque année des ateliers de l'usine "Mécanique" de PSA Peugeot-Citroën de Sochaux (Doubs). Le projet d'externalisation décidé par la direction de la production des amortisseurs de la future T9 (remplaçante de l'actuelle 308), qui entraînerait la fermeture de fait de cette unité, est bel et bien sur les rails selon la CGT et c'est une filiale du japonais Kayaba, implantée en Espagne, qui aurait décroché ce marché.

Peugeot explique sa décision par des arguments financiers. Pour la CGT « *La direction n'affirme pas que la fabrication actuelle est déficitaire. Elle dit simplement qu'elle a trouvé 20 % moins cher ailleurs. A côté de ça, ce sont 257 millions d'euros de dividendes qui sont distribués aux actionnaires cette semaine [le 31 mai 2011,]. Avec une telle somme, il y avait peut-être une autre solution à trouver* ».

Une volonté de délocalisation que souhaitent enrayer les salariés, puisqu'elle entraînerait la suppression de 600 postes dans les ateliers de mécanique sochaliens et d'une trentaine d'emplois au sein du bureau d'études de Belchamp. Les personnes licenciées se verraient par la suite proposer des solutions de reclassement sur les différents sites de Sochaux, « *mais au dépens de nombreux travailleurs intérimaires, qui perdraient à leur tour leur emploi*, poursuit le responsable CGT. *Et c'est sans compter l'impact sur l'activité d'Altia, Peugeot-Japy Industries et d'autres sous-traitants locaux qui fabriquent notamment des tiges et des clapets d'amortisseurs* ».

Face à l'enjeu et après **plusieurs mini débrayages** (une heure matin et soir), les syndicats ont déposé un recours auprès du Tribunal de grande Instance de Versailles (Yvelines). Le Comité d'Etablissement extraordinaire, réuni le 30 mai, a par ailleurs adopté à la majorité le recours à un expert. Le cabinet d'analyse financière Secafi-Alpha sera donc chargé, comme le souligne la CGT, *d'étudier la problématique de la fabrication des amortisseurs, ses aspects économiques et sociaux ; évaluer les conséquences d'un arrêt éventuel de ces fabrications, sur le site de Sochaux et dans la sous-traitance ; et étudier toute solution alternative permettant de maintenir tout ou partie de ces emplois sur le site de Sochaux.*"

Pour les syndicats, cette délocalisation serait synonyme de la fermeture pure et simple de l'usine mécanique de Sochaux... et donc de la perte de 600 emplois...et la disparition d'un savoir-faire de plusieurs métiers

Photowatt Bourgoin Jallieu (Isère)

Le premier fabricant français de panneaux photovoltaïques Photowatt, racheté en 1997 par le groupe canadien ATS, (Automation Tooling Systems) vient de confirmer la mise en vente de son usine de Bourgoin-Jallieu (Isère). Il s'agit de la seule unité de fabrication « *complète* » de modules photovoltaïques en France. Un temps classé au 12 ième rang mondial, Photowatt n'occupe désormais plus que le 72ème rang très loin derrière le chinois Suntech.



Rassemblement des salariés de Photowatt Bourgoin Jallieu (source : <http://www.leprogres.fr>)

Dans un communiqué diffusé le 18 juin, ATS annonce également que 166 emplois CDI et 135 emplois intérimaires vont être supprimés. Cette décision fait suite à un précédent plan social de février dernier afin de "*faire face à un marché mondial très concurrentiel*". Comment expliquer une telle situation de crise chez le leader français du photovoltaïque? Les syndicats dénoncent le manque d'investissement réalisé par ATS alors que la direction invoque la concurrence chinoise, ce qui induit que l'activité sera délocalisée en Pologne. Situation encore aggravée par le moratoire décidé par le gouvernement en décembre sur les aides publiques aux projets photovoltaïques. Par cette décision gouvernementale, c'est toute la filière qui est dans la tourmente et le plan social chez Photowatt risque d'être le premier d'une longue série. Ce constat ne signifie évidemment pas que la solution à ces plans de licenciements consisterait à supplier l'État de bien vouloir davantage subventionner le patronat du secteur. Ici comme ailleurs, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur propres forces pour imposer leurs revendications.

Face à cette agression sociale, l'intersyndicale multiplie : conférence de presse, tracts, CE extraordinaire, demande l'aide de l'Etat pour « *qu'il trouve un nouvel actionnaire mais qu'il prenne aussi en compte l'avenir du photovoltaïque en France* », **grève : les travailleurs veulent négocier de meilleures conditions pour leur plan social.**

Ontex à Arnas (Rhône)

Le groupe belge Ontex est fondateur de la marque Euron qui propose une gamme de produits pour l'incontinence. Il emploie de par le monde 4100 travailleurs. Il a décidé pour des "*mesures de sécurité*" la fermeture de son usine d'Arnas, où travaillent pour l'heure 187 travailleurs. Une annonce jugée « *psychologiquement difficile* » par la direction, qui a donc mis en place une cellule d'assistance psychologique pour ses salariés, et procédé à l'arrêt provisoire des lignes de production, pour éviter tout accident, faute de concentration. Que de mansuétude pour ce grand patron qui après le coup de massue des licenciements dus à « *un problème de surcapacité globale* » propose des psychologues pour faire passer la pilule.



Assemblée générale des salariés d'Ontex le 1^{er} juin (source : <http://rhone-alpes.france3.fr>)

La production de l'usine d'Arnas sera délocalisée vers d'autres sites du groupe, notamment en Allemagne et en République Tchèque. Ne seront maintenus dans le Rhône qu'une vingtaine de postes commerciaux.

Lundi 6 juin, s'est tenu un comité européen à Bruxelles, **la CGT et la CFDT ont déposé une motion demandant de stopper le projet et de « prendre le temps de trouver des solutions pour pérenniser le site d'Arnas »**. Ils affirment à juste titre : « *On se bat pour l'emploi, pas pour la prime, qui n'est qu'un pansement* »

Victoire chez Novandie (Seine-Maritime) : pas de délocalisation

Novandie, filiale d'Andros, fabrique des yaourts, notamment Mamie Nova. La direction, pour cause de rentabilité, prévoyait de délocaliser une ligne de production ce serait la deuxième fois depuis le début d'année vers l'usine de Vieil-Moutiers dans le Pas De Calais, ce qui fait craindre aux syndicats la fermeture du site. Cette délocalisation interviendrait alors qu'une ligne a déjà été

transférée vers une autre filiale d'Andros, mais en Espagne. La direction affirme bien sûr qu'il n'y aura pas de suppressions de postes. Pourtant dès juillet c'est vingt intérimaires qui verront leur contrat non-reconduit. L'amputation d'une chaîne aurait pour conséquence de perdre 6 000 tonnes de production par an pour répondre à une stratégie économique, selon le directeur du site : « *Il s'agit d'une réorganisation industrielle en fonction des charges et pour préserver l'emploi sur chaque usine* ».

Discours qui n'a pas convaincu les 156 travailleurs qui ont décrété que « **on ne se laissera pas mourir sans réagir** » et après dix jours de mouvement de grève (début mai) obtenaient satisfaction. La délocalisation prévue cet été de la chaîne de production ne se fera pas. Cependant 20 intérimaires seraient remerciés.



Salariés de Normandie en grève (source : <http://www.paris-normandie.fr>)

Abeil Aurillac (Cantal) : racheté par Euroconfort (oreillers)

Le leader européen de la fabrication de couettes a été placé en redressement judiciaire en février 2008, suite à la hausse des matières premières et notamment l'augmentation du prix du coton, les difficultés d'autofinancement et la crise économique mondiale.

Le conseil général, la mairie d'Aurillac, avaient volé au secours du patron d'Abeil en mettant sur pied une opération de « lease-back », qui combinait l'achat par la collectivité des murs de l'entreprise et un crédit-bail afin de restaurer la trésorerie de l'entreprise, qui comptait un passif d'une douzaine de millions d'euros reconnu par un audit réalisé en décembre 2010 par le cabinet Ernst & Young à la demande du CODEFI (comité départemental d'examen des difficultés de financement des entreprises). Ainsi était mise en place la mutualisation des pertes qui permettait au patronat de plonger à pleine main dans les fonds publics. La collusion du patronat et des pouvoirs politiques apparaissait alors dans toute sa laideur et son arrogance, puisque c'est par voie d'affichage que les salariés qui depuis plusieurs mois subissaient de longues périodes de chômage technique, ont été informés de la situation de leur entreprise. Ils apprenaient qu'à compter du 7 juin, c'est le groupe allemand Euroconfort qui "les rachetait" pour 300 000 euros. Telle est la décision du tribunal de commerce, qui avait pour conséquence le licenciement de 53 des 117 travailleurs et le remboursement du crédit-bail immobilier à la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac qui s'élève à 4 millions d'euros.



Manifestation des employés d'Abeil le 23 avril (source : <http://www.lamontagne.fr>)

Pour la CGT, syndicat majoritaire, **il faut penser à l'avenir, « c'est pourquoi nous allons demander la sauvegarde de plus d'emplois par rapport à la production et améliorer les conditions de départ. Pour nous, c'est l'offre la moins mauvaise qui a été retenue mais nous sommes abattus car nous savons que parmi nous, certains n'ont plus de travail et que le bassin d'emploi est très limité. Il faut penser à l'avenir, et nous allons continuer à travailler et à réfléchir »**

Grève chez MBF Techno St Claude (Jura) 199 des 450 travailleurs sur la sellette

MBF Technologies est un sous-traitant automobile spécialisé dans la fonderie sous pression qui fait partie du groupe Arche numéro deux européen de la fonderie aluminium pour l'automobile depuis juillet 2007. Ses principaux clients sont Peugeot et Renault. La crise automobile frappe de plein fouet les équipementiers et pour le groupe Arche « *Si l'on veut que le site de Saint-Claude soit viable, il va falloir le restructurer* » Derrière cette précaution rhétorique, se cachent des centaines de licenciements, puisque les travailleurs sont l'une des variables d'ajustement du taux de profit. . En 2009, 76 postes avaient été supprimés et l'entreprise a régulièrement connu des périodes de chômage partiel depuis décembre 2008. Aussi cette fois, les travailleurs, dès l'annonce par le CE extraordinaire de la suppression de 199 postes sur 450 plusieurs dizaines de salariés, ont bloqué toutes les entrées et sorties de l'usine. En AG, devant l'usine, 300 travailleurs appelaient la population à venir les soutenir, décidaient d'aller exprimer leur colère dans les rues de Besançon, de manifester devant la préfecture à Besançon, où se tenait un comité de pilotage concernant les soutiens publics accordés à la filière automobile. Mais surtout rejetaient quatre membres de la direction, dont le directeur des ressources humaines, dans leurs bureaux pendant 2 jours, ainsi que l'avocat du groupe Arche. Leur "libération", décidée par l'intersyndicale CGT-FO-CFDT, est intervenue après de longues discussions, car tous les travailleurs n'étaient pas d'accord pour les relâcher, ce qui n'entamait pas la détermination des MBF puisque la grève était suivie par 80% des 450 salariés pour une durée indéterminée. Selon le délégué CGT, les travailleurs "ne veulent plus travailler avec le groupe Arche" dont dépend MBF Technologies, entendent ainsi protester contre "la fermeture à terme de l'usine" et demander la "pérennité de l'emploi sur le bassin de Saint-Claude",

Ce mardi 7 juin, les salariés de MBF technologie à Saint-Claude continuent à bloquer le site. Ils sont en grève.

Fralib Gemenos (Bouches-du-Rhône) : Unilever

Ce nouveau rebondissement pourrait être l'épilogue de plusieurs années de conflits sociaux, le dernier en date, portant notamment sur le niveau des salaires, ayant duré 9 semaines, au printemps dernier. En mars 2007, un plan social avait déjà vu la suppression de 40 emplois.

Les salariés de l'usine Fralib du groupe Unilever en lutte depuis 9 mois fabriquent les thés Lipton et les infusions de l'Eléphant sur le site de Gemenos (Bouches-du-Rhône), promis à la fermeture. Pour éviter cette fermeture qui plane depuis septembre 2010, avec courage et détermination les 182 travailleurs ont jusqu'alors su repousser cette échéance. Ils dénoncent une stratégie d'investissements au profit d'autres sites (en Pologne et en Belgique), et surtout contestent que la masse salariale soit trop élevée en démontrant que « *la masse salariale ne représente plus que 16 centimes d'euros sur une boîte de thé ou d'infusion vendue dans le commerce* » et les travailleurs refusent « *de revoir à la baisse, pour être compétitifs, les emplois et les salaires* ».

Ils soutiennent que le site a un avenir et déclarent que leur avenir est entre leurs mains. Ils sont disposés à « s'appropriier sous une forme à définir collectivement et en concertation leur outil de travail qu'ils connaissent parfaitement et reprendre leur usine dans le cadre d'une coopérative ouvrière », précise un communiqué des représentants de la CGT et de la CFE CGC. Ils en appellent aux pouvoirs publics, réclamant un engagement concret et financier pour faciliter la relance de l'activité de l'entreprise. La direction refuse cette proposition assurant « que l'offre de reprise du site par les salariés nie les réalités économiques et ne présente aucune alternative sérieuse à la fermeture. »

Pour faire passer la pilule et face à la détermination des travailleurs, Unilever « *veut accompagner au mieux salariés* ». Parmi ces mesures, la direction évoque "47 postes réservés par le groupe en France", "l'augmentation de 9 à 12 mois de la durée du congé de reclassement" ou

encore "l'augmentation de 7.000 à 20.000 euros (par salarié) de l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise".

Le Tribunal de Grande Instance se prononcera le 29 Juin sur la fermeture de Fralib. Affaire à suivre.

La solidarité s'organise : les Net Cacao, LyondellBasell, Panzani, Lustucru, Panavi sont venus leur apporter leur soutien et dans le cadre des présidentielles 2012, Jean-Luc Mélenchon, dans ses habits tout neufs de présidentiable du Front de Gauche, est venu les rencontrer le 20 juin. En populiste démagogue, il pense ainsi soigner "sa gauche" en venant faire de la figuration le temps d'un après-midi.

Lafarge Ciments, Frangey (Yonne), 74 travailleurs

Premier cimentier mondial, le groupe Lafarge emploie 8.000 personnes en France (dont 1.500 chez Lafarge Ciments) et 76.000 dans le monde. Le groupe est présent dans 78 pays. Son chiffre d'affaires, en 2010, s'est élevé à 16,2 milliards d'euros, dont 60% dans la branche ciment, 32% dans la branche béton et granulats et 8% dans la branche plâtre.

En mai 2011, Lafarge a rendu public ses résultats au 31 mars 2011 sous ce titre : «*Forte progression des volumes et des ventes au premier trimestre, croissance des résultats et réduction significative de la dette attendue en 2011*». Le chiffre d'affaires est en progression de 9%. En 2010, le premier cimentier mondial a dégagé 827 millions de bénéfices et en a versé 34,6% à ses actionnaires.

L'usine de Frangey (Yonne) emploie 74 salariés en CDI, 5 en contrat de qualification et un en CDD. Le site est en activité depuis 1930. C'est la plus petite cimenterie française. Au 1er août 2011, il ne devra rester plus que 22 salariés sur le site, 10 au 1er décembre 2011, fermeture définitive le 31 décembre 2012. (Document CGT Lafarge)

La direction explique sa décision par le fait que l'usine est « *en surcapacité dans un marché local de petite taille* », un « *coût de production élevé* » et « *un faible taux d'utilisation du four* ». D'autres sites sont dans le collimateur notamment Val d'Azergues (Lyon), Contes (Nice)

Depuis le lundi 6 juin toutes les usines du groupe en France ont cessé leur activité. Pas un kilo de clinker n'est sorti des usines pendant 4 jours. 5 jours pour Frangey. De nombreuses actions ont été entreprises : manifestations dans les communes environnantes avec parfois blocages de trains et de ronds-points (Lézennes, Ancy le Franc, Tonnerre, Montbard), **toujours de manière pacifique et avec l'accord des forces de l'ordre, entretien avec le Préfet, assemblées avec les élus**. Pourtant, une manifestation des cimentiers devant le siège s'est transformée par une charge violente des CRS. Lafarge compte passer en force mais pour la CGT il est hors de question que le combat cesse, surtout que la fermeture serait le coup de grâce porté à toute la région, tant elle est déjà sinistrée par des plans de restructuration de diverses entreprises.

NOUS APPELONS TOUS LES TRAVAILLEURS A SE MOBILISER ET A S'AUTO-ORGANISER EN SE COORDONNANT INTERPROFESSIONNELLEMENT

Notre ambition : populariser les luttes, favoriser leur convergence interprofessionnelle afin de combattre la dispersion des luttes encouragée par les Directions Syndicales, redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité d'action contre les agressions du patronat et de son Etat en popularisant l'arme de la grève comme moyens de défense mais aussi pour ouvrir des perspectives anti-capitalistes.

**VOUS ETES TRAVAILLEUR, SYNDICALISTE,
FAITES NOUS FAIRE PART DE VOS LUTTES, NOUS LES PUBLIERONS
VOUS VOULEZ DISCUTER : CONTACTEZ-NOUS**

Email: tendanceclaire.npa@free.fr

Téléphone: 06 64 91 49 63

Jean Veymont